**Transcription : Assemblée pour les bibliothèques, le 30 mars 2021**

## Lindsay Tyler : Introduction et présentation : CAÉB/RNSEB

Bienvenue à toutes et à tous, et merci d’être au rendez-vous — nous sommes extrêmement reconnaissants de votre soutien et de l’intérêt que vous manifestez. Cette réunion portera sur les sujets suivants :

* Tout d’abord, une brève présentation des activités du RNSEB et du CAÉB
* Nous allons faire le point sur la situation, et dresser un historique des coupes budgétaires annoncées et sur la campagne menée
* Nous allons ensuite vous faire partager de l’information sur le plan de « transition vers l’industrie » du gouvernement et vous expliquer pourquoi il ne comblera pas toutes les lacunes
* Nous terminerons par une discussion sur l’écho qu’a eu la campagne et les prochaines étapes à venir

Le RNSEB et le CAÉB sont des organisations nationales sans but lucratif qui offrent des services de lecture accessible aux personnes ayant des difficultés à lire les imprimés au Canada. La déficience de lecture des imprimés comprend la cécité ou la basse vision, les situations de handicap physique empêchant de lire ou de manipuler un livre physique, ou encore un trouble d’apprentissage ou cognitif, notamment la dyslexie. Nos deux organisations produisent des livres accessibles — braille, audio ou livres électroniques accessibles — et les distribuent aux personnes ayant des difficultés à lire les imprimés vivant au Canada, par l’intermédiaire du réseau de bibliothèques publiques canadiennes. Nous collaborons également avec des éditeurs et éditrices et d’autres intervenants et intervenantes à la formation et à la sensibilisation en matière d’accessibilité. Ensemble, nous offrons un service public crucial et nécessaire, qui garantit à plus de trois millions de personnes incapables de lire les imprimés au Canada un accès équitable à du matériel de lecture.

## Historique et situation de la campagne

Le mardi 16 mars dernier, le bureau de la ministre Qualtrough publiait une déclaration annonçant le rétablissement du financement d’un million de dollars accordé au RNSEB et au CAÉB pour l’exercice 2021-2022. Avec ce million de dollars supplémentaire, nous bénéficions à présent du même niveau de financement que ces dernières années. Nous sommes reconnaissants de ce financement et nous savons que nous ne l’aurions pas obtenu sans le soutien exprimé par la communauté de nos abonnés, les bibliothèques et d’autres parties prenantes. L’ampleur du soutien reçu a été impressionnante et gratifiante. Il est toutefois important de souligner que ce rétablissement du financement d’un million de dollars n’est qu’un sursis d’une année. Nos organisations ont donc beaucoup de travail à accomplir au cours des prochains mois pour obtenir un financement stable et à long terme.

Bref historique : L’Énoncé économique de l’automne du gouvernement fédéral, publié à la fin de novembre, annonçait (à la page 134) que le financement annuel actuellement accordé au secteur (au RNSEB et au CAÉB donc) de quatre millions de dollars allait être réduit d’un million de dollars annuellement à compter de 2021, pour cesser complètement en 2024-2025. Nos deux organisations étaient confrontées à une réduction de 25 pour cent dès l’exercice financier qui arrive. Aucun préavis de ces suppressions n’avait été donné aux deux organisations. Nous avons rencontré à de multiples reprises des représentants du bureau de la ministre Qualtrough et du ministère de l'Emploi et du Développement social en janvier et février, mais n’avons observé aucun signe de renoncement aux suppressions. Nous avons lancé notre campagne de plaidoyer le 4 mars. La semaine suivante, nous avons réussi à obtenir une rencontre avec la ministre Qualtrough, rencontre qui a eu lieu le lundi suivant et au cours de laquelle nous avons pu discuter de notre situation financière. La bonne nouvelle est qu’elle nous a indiqué qu’il n’y aurait aucune réduction de financement pour l’année qui vient, et que le gouvernement allait pouvoir trouver le million supplémentaire. Il faut préciser que les dix millions + un millions dont il est question dans le communiqué du gouvernement correspondent en fait au montant total du financement du RNSEB et du CAÉB sur quatre ans (quatre millions en 2020-2021, trois millions (maintenant quatre millions) en 2021-2022, deux millions en 2022-2023 et un million en 2023-2024. À l’heure actuelle, nous envisageons toujours une réduction de 50 pour cent en 2022-2023. Nous avons bénéficié d’un sursis d’une année. Nous savons que la ministre Qualtrough soutient sans réserve les personnes incapables de lire les imprimés. Elle nous a dit être très active et investie dans le domaine de la lecture accessible, qu’elle trouve d’une importance capitale. Lors de cette rencontre, la ministre Qualtrough a clairement fait savoir qu’elle était ouverte à la poursuite d’échanges avec les parties prenantes dans ce dossier, en vue de mettre en place une stratégie à long terme et de trouver une solution de financement de la lecture accessible.

## Information concernant la transition vers l’industrie :

Le gouvernement fédéral a commencé à appliquer sa stratégie en matière de lecture accessible, selon laquelle il soutiendra une transition vers l’industrie pour la production de livres accessibles dès sa conception. Nous savons qu’en 2019 le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de 22,8 millions de dollars sur cinq ans dans l’élaboration d’une initiative de soutien à la production durable et à la distribution de livres numériques accessibles par les éditeurs indépendants canadiens.

Ce financement passe par le Fonds du livre du Canada (ministère du Patrimoine canadien) à des fins d’amélioration de la capacité, pour que les livres soient ainsi « accessibles dès sa conception » dans le cadre du processus de production numérique. Les livres électroniques accessibles dès le départ peuvent être utilisés par tous, sans modification aucune. Les contenus accessibles dès leurs conceptions peuvent être consultés à l’aide de technologies d’assistance, comme des lecteurs d’écran et des afficheurs braille, au moment de leur création. Cette initiative axée sur le marché a pour objet de transférer l’approvisionnement de livres accessibles vers un système dans lequel ils sont disponibles sur le marché au moment de la publication. L’Association of Canadian Publishers (ACP), eBOUND et d’autres entreprises de publication ont déployé d’immenses efforts ces deux dernières années pour évaluer le marché actuel des livres accessibles. Ils ont fait des recommandations dans la mise en place du programme national de certification des livres accessibles, et ont élaboré, à l’intention des éditeurs, des projets de formation et de sensibilisation autour des livres accessibles.

Le CAÉB et le RNSEB sont favorables à une transition vers des livres accessibles dès leurs conceptions au sein de l’industrie. Le Canada est reconnu comme chef de file mondial dans ce domaine, il s’agit là d’une merveilleuse initiative. Mais nous ne savions pas que ce financement accordé aux éditeurs était destiné à remplacer celui dont nous bénéficions, nous, les organisations sans but lucratif qui offrent aux personnes incapables de lire les imprimés un accès équitable à la lecture. Nous avons également eu des contacts avec l’industrie de l’édition, qui se dit incapable de combler toutes les lacunes. Il faut trouver une solution plus globale et mettre en place une stratégie à long terme qui misera à la fois sur l’industrie et sur nous. Il est essentiel de comprendre que certaines lacunes ne pourront jamais être comblées entièrement par l’industrie. On parle ici de l’inclusion et de l’équité.

* + On estime que seulement 7 à 10 pour cent des contenus publiés dans le monde sont disponibles en formats accessibles, et cette perte de financement menacera immédiatement l’accès des personnes incapables de lire les imprimés qui comptent sur les formats accessibles, plus particulièrement les aînés, les personnes à faible revenu et les résidents des zones rurales. La transition vers l’industrie ne permettra pas de tout prendre en compte, notamment l’énorme quantité de livres de fond qui doivent être rendus accessibles, les plus petits éditeurs qui n’ont pas la capacité de publier des livres accessibles, les contenus d’éditeurs internationaux et multinationaux, etc.
	+ L’accès à du matériel de lecture est capital pour la réussite scolaire et économique, et pour l’inclusion sociale qui contribue à la santé mentale et au bien-être. Cette importance est particulièrement marquante pendant la pandémie actuelle, qui rend l’isolement problématique pour les personnes en situation de handicap. La distribution de livres aux personnes déjà aux prises avec des obstacles sociaux et économiques en raison de leur situation de handicap est cruciale, et ce service ne pourra jamais être offert par l’industrie.
	+ Le CAÉB et le RNSEB soutiennent la diversité des formats pour répondre aux besoins de lecture variés des personnes incapables de lire les imprimés — il peut s’agir du braille, des livres audios et des formats DAISY, sans oublier les livres électroniques accessibles. Il est essentiel que ces services continuent d’être offerts, afin que tous puissent avoir accès à des articles de lecture dans le format et le moyen de livraison de leur choix, à l’aide des technologies mises à leur disposition.
	+ Le gouvernement fédéral a reconnu l’importance du matériel de lecture accessible lorsqu’il a ratifié le Traité de Marrakech en 2016, mais ces suppressions de financement vont dévaster l’activité canadienne de production et d’échange, et diminueront la capacité du Canada à tenir les engagements pris auprès des personnes incapables de lire les imprimés, ici et partout dans le monde.

Le CAÉB et le RNSEB comptent sur un financement durable et à long terme pour continuer d’offrir un accès équitable à la lecture, tout en collaborant avec leurs partenaires du secteur de l’édition pour atteindre l’objectif des articles accessibles dès le départ.

## Quelle a été la réponse à votre campagne et quelles sont les prochaines étapes ?

C’est incroyable, nous sommes tellement reconnaissants envers le soutien de nombreux secteurs — les éditeurs, les bibliothèques, nos abonnés, les organisations communautaires ou encore les proches de nos abonnés. La liste est longue. Bon nombre d’entre eux ont écrit à leur député et partagé notre message sur les réseaux sociaux. Nous remercions également les médias d’avoir diffusé notre message.

Cette campagne a permis de sensibiliser les politiciens et l’ensemble de nos concitoyens à l’importance du matériel de lecture accessible, et nous ne voulons pas perdre cet élan complètement. Si vous avez pris contact avec votre député, vous pourriez par exemple lui réécrire pour le ou la remercier de ce sursis qui nous est accordé, tout en lui rappelant la nécessité d’un financement durable et d’une solution à plus long terme. Si vous êtes en train de préparer une lettre ou si vous venez de recevoir l’approbation de votre conseil d’administration, nous vous encourageons à envoyer cette lettre à votre député, mais en employant une formulation selon laquelle vous remerciez le gouvernement pour le sursis d’un an, mais qu’il faut maintenir le dialogue afin d’élaborer une stratégie à long terme et d’obtenir une solution financière de la part du gouvernement fédéral.

Compte tenu de notre échange avec la ministre, nous devons à présent entamer le dialogue avec le gouvernement fédéral et les parties intéressées, afin de définir une feuille de route menant à la création d’un écosystème de lecture équitable au Canada et à l’obtention d’un financement durable et stable pour nos organisations. Nous avons déjà entamé des discussions avec divers groupes d’éditeurs, et sommes impatients de collaborer avec eux pour définir une stratégie à long terme. Nous nous sommes par ailleurs engagés à tenir nos intervenants au courant de l’évolution de ces discussions. Nous ne voulons pas nous retrouver encore dans cette position de sollicitation de financement l’année prochaine.

## Différence entre le RNSEB et le CAÉB

Nos deux organisations travaillent de concert pour répondre aux besoins des utilisateurs concernés par le secteur de la lecture accessible. Nous collaborons pour nous assurer que tous les besoins en matière de lecture accessible des personnes incapables de lire les imprimés au Canada sont satisfaits. Cette collaboration porte notamment sur la production et la distribution de matériel, mais également sur la formation et la sensibilisation des intervenants en matière d’accessibilité. Mais surtout, nous veillons à ce que l’équité et l’inclusion chez les personnes incapables de lire les imprimés soient considérées comme des priorités absolues.

# **Période de questions/discussions :**

Lindsay :

Alors, nous avons maintenant du temps pour répondre à vos questions.  Je pense que vous avez mis une question dans le chat. Alors, je commence avec la question d’Anne Jarry : « est-ce que les livres audio avec voix-humaine ainsi que les livres en braille en format papier seront encore disponibles ? »

Super question ! Pour cette année (l’année qui vient de commencer le 1er avril), il n’y aura aucun changement dans nos services parce que nous avons reçu le même niveau de financement cette année que les années précédentes. Alors aucun changement pour cette année. Ça, c’est une très bonne nouvelle, mais pour les années à venir le gouvernement compte encore diminuer notre financement. On n’a pas reçu une indication que le gouvernement a décidé de ne pas couper le financement après cette année. Alors si les coupures ont toujours lieu (que la situation ne change pas), il y aura sans doute des réductions dans la production de livres et peut-être aussi la distribution. Le RNSEB verrait aussi des répercussions importantes sur leurs services.

Si vous voulez, vous pouvez lever la main pour poser une question. Puisque l’on n’est pas un grand nombre ce soir, si vous voulez simplement ouvrir votre micro pour poser une question vous êtes les bienvenus.

Locuteur/locutrice 1, vous avez levé la main ?

Locuteur/locutrice 1 :

Oui, est-ce que la possibilité au niveau de ce que vous avez évoqué par rapport à la possibilité avec la ministre… vous allez peut-être vous rendre là éventuellement dans les éventuelles discussions... à savoir est-ce qu’il n’y aurait pas moyen de faire la coercition auprès des maisons d’édition pour faire en sorte qu’éventuellement et puis je dirais à long terme qui fait en sorte qu’il puisse éditer des livres accessibles ? Est-ce que la possibilité de coercition a été élaborée ou est-ce que c’est une stratégie qui pourrait éventuellement être faite ? Puis, je dis bien à long terme.

Lindsay :

Je pense qu’ici on ne parle pas en termes de coercition parce que les maisons d’édition en fait veulent offrir des livres accessibles dès leur conception. Toutefois, je pense que le gouvernement a offert un financement qui devrait leur permettre de produire des livres accessibles le début. Mais là la question est-ce que c’est là ce que ça, c’est la solution ? Est-ce que ça va rendre la lecture accessible à tout le monde ? Et tous les livres sont ? Non, nous ne croyons pas que c’est que c’est la solution. C’est une partie de la solution et nous travaillons avec les éditeurs et nous soutenons ce travail, mais aussi les éditeurs nous ont dit qu’eux ils voient le rôle des organisations à but non lucratif dans l’écosystème de la lecture et à ce à long terme. Donc, c’est pour ça que nous voulions trouver une solution plus globale qui prend en compte tous les besoins des gens qui sont incapables de lire les imprimés ainsi que les lecteurs qui non pas énormément d’argent non plus. Ils veulent surtout vendre les livres aux lecteurs intéressés.

Locuteur/locutrice 1 :

Merci !

Locuteur/locutrice 2 :

Bonjour, c’est très intéressant comme exposé.  J’avais quelques questions.  La première c’est, quand on dit que les éditeurs vont produire du contenu accessible… Je pense que quelqu’un a posé la question... mais ce n’est pas tout produire en PDF. Il faut, pour plusieurs d’entre nous, passer par le biais de lecteurs d’écran. C’est loin d’être la même chose que de fonctionner avec une voix humaine.  Donc est-ce que les producteurs et les éditeurs ont comme mandat (dans l’entente qu’il y a) de produire des livres en version voix-humaine ?

Ensuite, moi je lis autant en anglais qu’en français, puis je sais qu’en anglais vous avez accès à une banque assez considérable de producteurs de contenu, mais en français il y en a passablement moins. Est-ce que vous n’avez pas pensé à faire de la représentation à l’égard du fait qu’une baisse de financement du CAEB aurait probablement beaucoup plus d’impact sur la production de contenus en langue française par rapport à la langue anglaise ?

Ensuite, dans le modèle qui est envisagé par le gouvernement fédéral, la place du CAEB n’est pas tout à fait claire.  Est-ce qu’il est prévu que le CAEB continue à faire la distribution advenant le cas où les producteurs et éditeurs produiraient leur contenu accessible ? Est-ce qu’il reste quand même présence du CAEB ou bien, chaque éditeur aurait sa propre bibliothèque dans lequel les personnes handicapées ?

Puis la gratuité... Excusez-moi si j’ai beaucoup de questions. Mais est-ce que la gratuité serait quand même assurée ? Ce sont plusieurs questions, je pourrai y revenir.

Lindsay :

Merci beaucoup. Ce sont trois super questions. Pour ta question concernant la voix humaine, oui, je comprends tout à fait que la voix humaine c’est beaucoup plus agréable. Je pense que pour des gens la voix de synthèse ça ne les dérange pas, mais pour la plupart des gens je pense que la voix humaine est plus agréable. Et aussi, elle nous permet de mieux comprendre le contenu aussi. N’est-ce pas ? Donc, c’est vrai que le financement que le gouvernement a offert par le Canada Bookfound, ça, c’est pour la création de livres accessibles en format texte. C’est aussi pour les livres audio avec une narration avec une voix humaine. Mais je crois aussi, Mélissa vous pouvez me corriger si j’ai tort, mais je crois que c’est plus axé sur les livres électroniques texte. Et c’est là qu’on voit la possibilité de créer des livres accessibles dès la conception.

 Pour la question sur le contenu en anglais versus le contenu en français, je pense que vous avez raison les livres audio, c’est une question du marché. Il y a le marché anglophone, et il est énorme évidemment par rapport au marché français. Donc, il y a plus de gens qui vont acheter des livres audios et ça vaut la peine ça vaut de l’argent. Tandis que sur le côté français, c’est un peu moins rentable. Donc, il y a moins de livres qui sont produits par les éditeurs en français en version audio. Je pense que ça va peut-être changer un peu parce que c’est un marché croissant quand même, mais c’est vrai que les livres produits par la BANQ au Québec et le CAEB en français représentent une bonne partie de l’offre en format audio, et ce, surtout si on parle de de nos de nos écrivains de notre lecture littérature d’ici et fla littérature francophone du Canada et du Québec. Quant à la distribution de livres accessibles créés par les maisons d’édition, je pense qu’on n’est pas vraiment rendu là. Il y a encore beaucoup de travail à faire pour... et c’est justement la création de livres, c’est une partie du problème à résoudre ou de l’enjeu.  Mais c’est aussi tout le long du — comme on dit en anglais — du « supply chain ».  Donc toutes ces étapes-là doivent être accessibles aussi, donc c’est la distribution de livres, l’achat, le comment trouver ces livres, etc. Je pense qu’on y travaille à ces questions-là, mais personne n’a les réponses à mon avis. On pourrait imaginer que ce sont les choix disponibles dans, par exemple dans les services de livres électroniques offerts par les bibliothèques, comme je pense que ça s’appelle PretNumérique ou Overdrive c’est le service en anglais le plus populaire, mais il y a énormément de travail à faire pour ces services-là accessible aussi.

Locuteur/locutrice 2 :

C’est vraiment comme si dans toute la réflexion du gouvernement fédéral le CAEB n’était plus un partenaire, alors que vous fonctionnez très bien et que vous rendez beaucoup de contenu disponible depuis que vous avez pris le relais. Ça serait vraiment dommage là de perdre ce joueur-là qui centralise toutes sortes de contenu. En tout cas, je trouve ça vraiment très intéressant votre présentation. Merci beaucoup.

Lindsay :

Merci à toi. Je pense que là le gouvernement vous a entendu comme quoi les organisations ont un rôle à jouer et maintenant c’est le temps de trouver de comme de préciser ce rôle le long terme et d’avoir le financement nécessaire pour jouer le rôle. N’est-ce pas ?

Autres questions ? Madame Monique Beaudoin, vous avez une question ?

Locuteur/locutrice 3 :

Merci beaucoup pour l’exposé. Dans un premier temps, je pense qu’on devrait peut-être accentuer aussi cette campagne-là.  On sait qu’au Canada, l’analphabétisme est là, alors il y a beaucoup de gens qui ont des difficultés de lecture. Et ça, pas moi qui le dit. C’est d’autant plus vrai pour les personnes ayant un handicap. Alors il y a des études qui démontrent ces recherches-là pour en avoir lu une... Et moi ce qui m’inquiète dans les maisons d’édition, c’est que l’on a juste parfois à recevoir des fichiers, même des fois de gens connus, des fois il faut les rappeler parce les fichiers ne sont pas accessibles avec le lecteur d’écran. Alors moi j’imagine un livre, comment vont-ils y arriver ? C’est quand même inquiétant.

Enfin, il va falloir aussi travailler ce que les gens aussi sont des technologies aussi à jour. Ça aussi c’est un autre problème. Ce n’est pas tout le monde des fois qui peut avoir les technologies non plus à jour pour lire les nouveaux documents qui seront en forme numérique.

Ma troisième question serait au niveau des médias. Est-ce qu’il est inclus là-dedans ? Parce que les médias que l’on a, les journaux c’est le CAEB qui s’en occupe.  J’ai fait une petite comparaison puis je me dis dans mon journal local on n’écrit pas tous les articles non plus. Donc, il faudrait des fois… je reçois leur info lettre et l’article n’est pas dans mon \*\* ?

Est-ce que c’est parce que les gens doivent s’abonner ? Oui, je vais m’abonner si le journal est accessible. Je n’irai pas payer un journal qui ne l’est pas... Moi je pense que l’on devrait faire un projet de recherche et comparer vraiment ce que l’on a. Est-ce vrai dans les journaux locaux ? Comment c’est fait ? La presse, ça ne semble pas si pire. J’ai regardé quelques journaux anglophones, ça avait l’air assez bien. Mais encore, il faudrait vérifier. Mais là je pense que l’on a un projet de recherche à faire. On a une loi en accessibilité au Canada. Axer vraiment sur la formation si on veut que nos gens demeurent instruits et sensibilisés. Qu’on leur donne vraiment un format accessible. Les maisons d’édition où s’ils veulent faire des textes à partir du début. Il aurait peut-être moyen de créer des listes d’envoies pour les personnes avec des limitations et que les textes soient aussi vérifiés. Il va falloir mettre des conditions là-dedans.

Lindsay :

Oui, je pense que vous avez raison dans tout ça, c’est le travail que les maisons d’édition font maintenant, c’est rendre le processus de production accessible et pour pouvoir c’est des fichiers qui peuvent être lus avec une synthèse vocale.  Mais c’était un processus. Ce n’est pas facile pour ces maisons d’édition qui n’ont pas énormément de ressources non plus donc c’est pour ça que ça va prendre des années probablement.

Quant aux journaux, ça, c’est autre chose qu’on peut. Vous pouvez m’envoyer un courriel et on peut...

Locuteur/locutrice 3 :

 OK je vous enverrai...

Lindsay :

Oui, c’est une question de droit et que ça concerne seulement les lecteurs du CAEB. Mais je suis prête à vous en parler plus, et ce, n’importe quand.  Donc vous pouvez faire le suivi avec moi après sur la formation

Locuteur/locutrice 3 :

Je pense axer, notamment, sur la formation et l’éducation c’est peut-être là.

Lindsay :

Oui, c’est une bonne question…

Locuteur/locutrice 3 :

On a déjà parlé d’un programme de formation national. Moi j’ai entendu parler de ça. Il y a des recherches. Je connais une personne ici dans l’Outaouais qui a fait beaucoup de recherches, la littérature des personnes handicapées.  Ça peut être un bon contact pour travailler avec cette personne-là si elle est disponible. Ça serait à regarder. Des fois on reçoit des fichiers, qui ne sont pas accessibles, bien, j’imagine, un livre là. Je ne suis pas convaincue demain matin qu’une maison d’édition va le faire.

Lindsay :

Bon, nous sommes rendus maintenant à 7h40. Je peux prendre une dernière question.  Monsieur René Binet, votre main est toujours levée. Je ne sais pas si vous avez laissé la mainlevée.

Non, ça va. J’ai oublié de descendre ma main.

Donc, je ne vois pas d’autre question. Merci encore une fois de vous avoir joint à nous ce soir.  Merci pour vos questions et pour votre soutien.  Comme j’ai dit, j’ai enregistré la réunion ce soir, donc, on va rendre ça disponible aux gens qui n’ont pas pu venir ce soir. Donc, si vous avez des amis ou quoi que ce soit, vous pouvez leur envoyer le lien quand il sera disponible. Nous nous engageons à vous garder au courant, à communiquer avec vous concernant nos progrès et les étapes à venir, donc vous pouvez lire dans nos courriels ou sur nos sites web, sur nos réseaux sociaux nos mises à jour sur la situation et les étapes à venir.

Locuteur/locutrice 1 :

 Est-ce que vous me permettez une dernière question s’il vous plaît ?

Lindsay :

D’accord oui

Locuteur/locutrice 1 :

J’aimerais savoir parce qu’on n’est pas très nombreux du côté francophone ce soir. Je voulais savoir du côté anglophone, quand vous tenez ce genre de réunion là, s’il y a eu une participation importante des gens à l’extérieur du Québec.

Lindsay :

Oui, nous avons eu environ 130 — 140 personnes. Donc beaucoup plus de gens en anglais. Je ne sais pas si l’on n’a pas fait la même promotion ou bien c’est parce que les gens au Québec reçoivent les services par l’intermédiaire de la BANQ, mais en tout cas c’était un plus grand nombre du côté anglophone. Mais évidemment, nous voulons communiquer avec vous dans les 2 langues et c’est un plaisir aussi d’offre cette réunion en français aussi.

Locuteur/locutrice 1 :

C’était très bien ! Merci beaucoup.

Lindsay :

Merci beaucoup et bonne soirée à tout le monde.